



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 20 octobre 2017 à 18 h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. MIZZON Jean-Marie

Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. PETERMANN Mathieu	Mme FRIIO Marie-Rose
M. LORENTZ Maurice	M. NOEL Guy	Mme CEDAT-VERGNE N.	M. LAVALLEE J.-Pierre
M. LEUBE Michel	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René	M. CHRISTNACKER Daniel
M. DORVEAUX Lionel	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude	M. KLOP Jean
M. LOUIS Jean-Charles	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno	M. SCHREIBER Roger
M. WALTER Jean-Marie	M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.
M. JURCZAK Serge	M. MEDVES Jean-François	Mme SPERANDIO F.	M. TOCZEK Jean-Paul

Procurations :

Mme ZYDEK Christine	a donné procuration à	M. NOEL Guy
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. VOUIN Jean-Pierre		M. VUILLEMARD Patrick
M. BECKER Patrick		M. SCHREIBER Roger
M. SCHITZ Denis		M. FERRERO Marc
M. LAVAUT José		M. HEYERT Jean-Marc
M. BOGUET Henri		M. MIZZON Jean-Marie
Mme KHAMASSI Kheira		M. JURCZAK Serge
M. TARILLON Philippe		M. MEDVES Jean-François
Mme BRIER Marcelle		M. ANDRE René

Absents excusés :

M. LANGENFELD Guy	M. IORIO Antoine	M. WANNINGER J.-Marc
M. BROUILLET Laurent	Mme FICARRA Béatrice	M. PERON Patrick
M. PERLATI Daniel	M. CINO Frédéric	M. BAUR Denis
M. DI BARTOLOMEO R.	Mme SASSELLA Sylvie	

Absents non excusés:

M. LEBOURG Gérald	M. LATTWEIN Jean-François	M. FRIJO Antoine
Mme VENTOLINI F.	M. OCTAVE Henri	

Début de séance à 18h11 :

Membres en exercice : 52
Présents : 28
Procurations : 8
Absents : 16

Installation au point 3 des 7 délégués de Bertrange, Guénange et Stuckange.

A partir du point 4 :

Membres en exercice : 59
Présents : 32
Procurations : 10
Absents : 17

Arrivée de M. LAVAULLEE au cours du point 8.

A partir du point 8 et jusqu'à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 10
Absents : 16

La séance est levée à 18h49.

Assistaient en outre :

Mme COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur Adjoint du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU,
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
Mme BERNASSOLA Nathalie, chargée de mission Communication du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, secrétaire assistante du SMiTU

POINT I.3 – DELIBERATION N° 2017/51 - INSTALLATION DES DELEGUES DE BERTRANGE, GUENANGE ET STUCKANGE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.5711-1 ;
Vu l'article L.5211-18 du CGCT par renvoi de l'article L.5711-1 du CGCT relatif aux syndicats mixtes ;

Considérant que la CCAM a souhaité restituer la compétence « Transport en commun avec adhésion au SMiTU » qu'elle exerçait par substitution au nom des communes de Bertrange, Guénange et Stuckange depuis le 19 décembre 2011 ;

Considérant que les trois communes isolées ont manifesté auprès du SMiTU leur volonté de faire perdurer leur adhésion au Syndicat (cette fois-ci en propre) ;

Considérant la délibération de la commune de Guénange en date du 30 mars 2017 désignant ses délégués au SMiTU ;

Considérant la délibération de la commune de Bertrange en date du 24 octobre 2016 désignant ses délégués au SMiTU ;

Considérant la délibération de la commune de Stuckange en date du 22 août 2016 désignant ses délégués au SMiTU ;

Il est proposé au Comité Syndical d'installer les délégués suivants :

Pour la commune de Guénange :

- Mme Nathalie CEDAT-VERGNE
- M. Michel LEUBÉ
- M. Jean-Pierre LA VAULLÉE

Pour la commune de Bertrange :

- M. Guy NOËL
- Mme Christine ZYDEK

Pour la commune de Stuckange :

- M. Jean-Pierre VOUIN
- M. Patrick VUILLEMARD

Le Bureau Syndical en date du 5 octobre 2017 a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, installe les délégués désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 20 octobre 2017
Le Président

Jean-Marie MIZZON



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 23/10/17
Le Président du SMiTU